



GDSinfos

L'actu santé de vos élevages



- **Le coin des bonnes pratiques** p. 4
Des brebis gestantes bien nourries,
pour avoir des agneaux en forme
- **Les infos vétérinaires** p. 6
Une nouvelle visite sanitaire
en 2025/2026

DU CÔTÉ SANITAIRE p. 6
FCO : commandez vos vaccins
dès maintenant pour vacciner
dès le printemps



Édito.....

Aurélie BOURASSIN,
Présidente Section Ovine-Caprine du GDS Manche

66

Chaque début d'année nous rappelle une chose essentielle : en élevage, rien ne s'improvise.

La réussite d'une campagne se joue bien en amont, dans l'anticipation, les choix techniques et surtout dans la prévention.

Ce numéro du **GDS Infos** arrive à un moment clé. Les mises bas sont en cours ou à venir, la pression sanitaire reste forte, et les décisions prises aujourd'hui auront un impact direct sur la santé des troupeaux dans les mois à venir. C'est précisément pour cela que nous avons choisi d'aborder des sujets concrets, parfois exigeants, mais indispensables.

Limiter la mortalité des agneaux, assurer une alimentation adaptée des brebis gestantes, c'est d'abord du bon sens d'éleveur. Mais c'est aussi reconnaître que la prévention commence bien avant l'apparition des problèmes. Des agneaux vigoureux et des mères en bon état corporel sont la première barrière sanitaire d'un élevage.

La question de la vaccination, et en particulier de la **FCO**, mérite aujourd'hui d'être posée sans détour. Nous savons tous que cette maladie peut entraîner des conséquences lourdes, tant sur le plan sanitaire qu'économique. La possibilité de **commander dès maintenant les vaccins FCO 2026**, pour une vaccination

au printemps, n'est pas une contrainte administrative de plus : c'est un choix stratégique. Anticiper, c'est se donner les moyens d'agir sereinement, plutôt que de subir une situation d'urgence, comme nous l'avons trop souvent connu.

La **visite sanitaire 2025/2026** s'inscrit dans la même logique. Elle ne doit pas être perçue comme une formalité, mais comme un véritable temps d'échange, pour adapter la prévention aux réalités de chaque élevage.

Les élevages caprins trouvent également toute leur place dans ce numéro, avec le focus sur l'étude **Pulmoscope**, parce que la santé respiratoire est un enjeu majeur trop souvent sous-estimé.

En tant que présidente de la section ovine-caprine du GDS Manche, je souhaite rappeler une conviction forte : la santé des troupeaux ne repose pas sur des solutions miracles, mais sur des choix réfléchis, partagés et assumés. Le rôle du GDS est de vous accompagner dans ces choix, avec des informations claires, des outils concrets et une vision de long terme.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Aurélie Bourassin

Sommaire

LE COIN DES BONNES PRATIQUES

Limiter la mortalité des agneaux..... 3

Des brebis gestantes bien nourries,
pour avoir des agneaux en forme..... 4

LE COIN DES CAPRINS

Les pneumonies infectieuses de la chevrette :
des origines microbiennes variées ? 5

Enquêtes Producteurs fermiers..... 5

DU CÔTÉ SANITAIRE

Fièvre catarrhale ovine (FCO) :
commandez vos vaccins dès maintenant
pour vacciner dès le printemps 6

LES INFOS VÉTÉRINAIRES

Une nouvelle visite sanitaire en 2025/2026 6

l'actu en dessin



Informations techniques publiées par le Groupement de Défense Sanitaire de la Manche

Maison de l'Agriculture - avenue de Paris - BP 231 50001 SAINT-LÔ CEDEX

Tél. 02 33 06 48 00 - Fax 02 33 06 47 93 - www.gds50.com - gds50@gds-manche.fr

Directeur de la publication : Stéphanie LEBRANCHU - Textes : GDS - Photos : DR, GDS 50

Impression : Nii - 2506-0057 - n° ISSN 0241 0060



Limiter la mortalité des agneaux



Une nouvelle saison d'agnelages est en cours ou vient de commencer.

Comment accueillir ces agneaux dans de bonnes conditions et limiter les pertes ?

Réanimez les agneaux peu vigoureux

Réanimez les agneaux ayant souffert à la naissance :

- Libérez les voies respiratoires : suspendez l'agneau la tête en bas pendant quelques secondes, puis extrayez les mucosités encombrant sa bouche et son nez. S'il a trop souffert, lui faire faire de légers mouvements de balancier, en le tenant par les pattes arrière.
- Stimulez la respiration : brin de paille introduit dans les narines, application d'eau froide sur la nuque, administration d'un médicament sur la langue, agneau positionné sur le ventre et présenté à sa mère.

Le colostrum, l'assurance vie de l'agneau

À la naissance, l'agneau est dépourvu d'anticorps et dispose de peu de réserves d'énergie. Il peut donc très rapidement mourir de refroidissement ou d'une maladie infectieuse.

Donnez-lui rapidement un colostrum de qualité, en quantité suffisante, qui lui apportera de l'énergie, des défenses contre les microbes et des minéraux et vitamines.

Un agneau doit absorber :

- Un volume de 200 à 400 ml de colostrum, soit 10% de son poids de naissance ;
- Dans les 6 heures suivant sa naissance ;
- Dont le degré Brix mesuré au réfractomètre est supérieur à 22%.

Le colostrum de bonne qualité peut être congelé dans des pots de 50 ml ou sous la forme de glaçons de 15 ml. Le décongeler dans un bain-marie à 37 °C. En distribuer au moins 50 ml par kilo de poids vif de l'agneau en deux buvées, en remplacement d'un mauvais colostrum.

Nourrir et réchauffer les agneaux en hypothermie

Au moindre doute, prenez la température des jeunes agneaux. Si elle est inférieure à 39 °C, séchez-le soigneusement. S'il est capable d'avaler, apportez-lui du colostrum de qualité 4 à 5 fois dans les 24 premières heures de vie (ou du lait s'il est âgé de plus d'un jour) à l'aide d'une sonde souple reliée à un réservoir (type Pélican ®).



Administration du colostrum à l'aide d'un pélican

Pour les agneaux incapables d'avaler, injectez du glucose isotonique en intrapéritonéale. Demandez conseil à votre vétérinaire.

Le lait, le colostrum ou le glucose doivent être réchauffés à 39 °C. **Nourrissez ou apportez le glucose toujours avant de réchauffer l'agneau**, afin d'éviter des crises d'épilepsie conduisant à sa mort.

Bloquez toutes les portes d'entrée des microbes

Dès les premières heures de vie, désinfectez systématiquement le cordon ombilical. Retournez le flacon contenant la solution désinfectante (teinture d'iode par exemple) pendant au moins 10 secondes sur le nombril. Evitez l'utilisation d'un pulvérisateur, qui ne permet pas au désinfectant de pénétrer dans le cordon ; ni de bombe aérosol, qui emprisonne les microbes déjà présents.



Désinfection du cordon ombilical par trempage à la teinture d'iode

© Docteur Pierre Autef

Attendez la seconde moitié de la première semaine de vie pour poser la boucle d'identification. Désinfectez systématiquement les parties femelle et mâle de la boucle, la pince et l'oreille de l'agneau.

La coupe de la queue pourra se faire au même moment. Utilisez des anneaux en caoutchouc de qualité non fissurés. Les queues coupées trop courtes (anus non recouvert totalement) présentent un risque accru de complications.

Renforcez l'hygiène des lieux de vie des agneaux

Pour limiter la pression microbienne :

- Mains, matériel propres pour les interventions lors des agnelages ;
- Agneaux placés dans des cases désinfectées ;
- Entretenez les litières : paillez matin et soir, température du paillasson inférieure à 35 °C, asséchez (superphosphate, Saniblanc® ...) ou modifiez (Litterpure® ...).

Vaccinez pour protéger les agneaux

Selon l'historique sanitaire de l'élevage, les mères peuvent être vaccinées en fin de gestation (colibacilloses, ecthyma, entérotoxémie et tétonas, pasteurelloses, rouget) pour protéger leurs agneaux. Si les mères n'ont pas été vaccinées, et qu'un risque sanitaire est présent, pensez à vacciner vos agneaux.

En raison de rupture régulière dans l'approvisionnement des vaccins, commandez-les suffisamment tôt.

La mise en place d'un ensemble de bonnes pratiques de soins aux agneaux permet de limiter les pertes.

Jean-Marc Carbonière
Vétérinaire-Conseil GDS 50





Des brebis gestantes bien nourries, pour avoir des agneaux en forme

De la qualité de la préparation de ses brebis en fin de gestation va dépendre la santé des agneaux. Comment avoir des brebis en état à cette période, pour diminuer les pertes d'agneaux (objectif : moins de 15 % d'agneaux morts) ?

Les besoins des agneaux sont les plus importants dans les 6 dernières semaines avant l'agnelage. En effet c'est pendant cette période que l'agneau grandit le plus. La mamelle de la brebis se prépare à entrer en lactation.

Cette période est donc cruciale pour la survie des agneaux à naître.

Une alimentation adaptée aux besoins de la future mère

Parallèlement au développement des agneaux dans son utérus, la brebis a tendance à de moins en moins manger en raison de l'encombrement dû à ces derniers. Malgré cela il faut viser pour les brebis en fin de gestation une Note d'Etat Corporel (NEC) au niveau des lombes de 3 à 3,5 (sur une échelle de 0 : très maigre, à 5 : très grasse).

Les besoins de la future mère en énergie et protéines peuvent passer du simple au double entre une gestante d'un seul agneau à 1,5 mois du terme et une gestante de 3 agneaux à 2 semaines du terme, soit passer de 200 à 500 grammes de céréales et de 100 à 300 grammes de tourteau de colza.

Les apports d'oligoéléments, comme le sélénium, et de vitamines ne sont pas non plus à négliger. Ils seront plus efficaces, s'ils sont distribués sous forme de semoulette et en continu.

Une eau d'abreuvement de qualité et facilement accessible est indispensable.

Des analyses possibles sur les brebis

Pour vérifier la couverture des besoins nutritifs, il est possible de mesurer la glycémie, les béta OH... sur le sang de quelques brebis au moins 3 semaines avant la mise-bas. Ces analyses peuvent être faites par votre vétérinaire.

La sous nutrition des brebis en fin de gestation a de nombreuses conséquences

La sous nutrition de la mère va entraîner :

- Une réduction de la taille de la portée ;
- Une réduction systématique du poids des agneaux à la naissance ;
- Un attachement plus faible de la brebis à son agneau ;
- Une réduction de la quantité et de la qualité du colostrum ;
- Une augmentation de la mortalité des agneaux dans les 2 premiers jours de vie ;
- Une réduction de la quantité de lait ;
- Une augmentation du risque de maladies métaboliques : toxémie de gestation, hypocalcémie, prolapsus vaginaux...

Le parasitisme digestif est un facteur aggravant

Des brebis porteuses de vers sont plus fragiles. En lutte naturelle avec des agnelages en hiver, il est conseillé de faire un bilan parasitaire dès la rentrée en bergerie. On

mesurera l'excrétion d'œufs de strongles gastro-intestinaux dans les crottes et la présence de Grande Douve par des prises de sang. À la suite de ces analyses les traitements nécessaires seront réalisés.

Prévenir ou gérer les maladies

Le piétin, la gale du corps et les mammites de tarissement affaiblissent les brebis et interfèrent sur la qualité des agneaux à naître.

La fin de la gestation sera aussi le moment propice à certaines vaccinations qui visent à protéger les agneaux contre les entérotoxémies, les colibacilloses, les pasteurelloses...

Toutes ces précautions participent au bon état des futures mères et à la qualité des agneaux à naître. Les négliger augmente les pertes d'agneaux.

Jean-Marc Carbonière
Vétérinaire-Conseil GDS 50



Des brebis bien nourries en fin de gestation limitent les pertes d'agneaux.



Les pneumonies infectieuses de la chevrette : des origines microbiennes variées ?

Les pneumonies infectieuses chez les chevrettes sont un problème récurrent à l'origine de lourdes pertes. Mais, le plus souvent, la cause de ces pneumonies est rarement identifiée, et leur traitement fait systématiquement appel aux antibiotiques.

L'étude Pulmoscope, présentée ici, vise à améliorer la prise en charge médicale des chevrettes atteintes, en perfectionnant le diagnostic de leur vivant. L'objectif est de traiter de manière plus précise les malades et de mieux raisonner l'usage des antibiotiques.

L'étude menée dans des élevages caprins de terrain montre que la technique de lavage profond des bronches et des poumons est l'outil de choix pour le recueil des bactéries à l'origine des pneumonies observées. Cette technique est réalisable en élevage avec un peu de pratique du vétérinaire.

Les analyses du liquide recueilli mettent en évidence une diversité de bactéries avec une prédominance de pasteurelles, notamment de *Mannheimia haemolytica*.

Ces pasteurelles sont globalement toujours sensibles aux antibiotiques avec seulement quelques résistances à une famille d'antibiotiques (aminosides).

La faible efficacité des traitements antibiotiques constatée sur le terrain semble plutôt dû à un retard dans la mise en œuvre des soins, qu'à une réelle inefficacité des antibiotiques.

Le lavage profond des bronches et des poumons pourrait devenir essentiel, pour adapter les traitements antibiotiques de lots. A terme, une meilleure connaissance des agents respiratoires caprins, notamment aussi des virus, permettrait d'optimiser précocement les traitements et d'envisager le développement de vaccins nécessaires aux élevages caprins.

Jean-Marc Carbonière
Vétérinaire-Conseil GDS 50



© GDS 50

Les pneumonies infectieuses des chevrettes sont une cause majeure de pertes économiques.



Salomé GILLES

Enquêtes auprès des producteurs fermiers

« Salomé a entamé une série d'enquêtes auprès des producteurs fermiers actuellement sous contrat avec le GDS. Au total, près de 70 exploitations bovines, ovines et caprines seront rencontrées dans le cadre de ce travail. L'étude vise d'abord à identifier les pratiques d'élevage susceptibles de présenter un risque sanitaire, puis à les

comparer aux résultats microbiologiques mensuels (*Listeria*, *Salmonella*, *E. coli*, *staphylocoques à coagulase positive*). Ce croisement de données permettra de mieux comprendre l'impact concret des pratiques de terrain sur la qualité sanitaire du lait.

Par ailleurs, l'enquête a pour objectif d'évaluer le niveau de satisfaction des

Curriculum :

- 20 ans
- BTS Productions Animales (Saint-Lô)
- Licence Professionnelle Productions Animales par apprentissage (Dol de Bretagne)
- Alternance au GDS Manche

producteurs vis-à-vis du contrat GDS et de mesurer leur intérêt pour un éventuel développement du dispositif.

Votre participation est essentielle afin de fournir à Salomé un nombre suffisant de retours pour assurer la bonne conduite et la validation de son étude. »





Fièvre catarrhale ovine (FCO) : commandez vos vaccins dès maintenant pour vacciner dès le printemps

Avec près de 1 300 foyers de FCO 3 déclarés à la mi-décembre, la Manche a été le département français le plus touché en 2025. La Manche a connu aussi ses premiers foyers de FCO 8.

Cette maladie transmise par des moucherons piqueurs, qui peut avoir de graves conséquences économiques dans les troupeaux, ne peut être maîtrisée que par la vaccination.

La Manche fortement touchée par la FCO 3

Avec près de 400 foyers déclarés en 2025, les troupeaux de moutons ont payé un lourd tribu à la FCO 3. **Plus de 90 % de ces foyers n'avaient pas vacciné contre la FCO !**

Des premiers foyers de FCO 8 ont été identifiés dans des cheptels de bovins de la Manche. Par ailleurs, ce sérotype a largement circulé en Bretagne. Il est à craindre que la FCO 8 circule fortement dans notre département en 2026.

Avec la reprise d'activité des moucherons piqueurs dès la sortie de l'hiver, de nouveaux foyers de FCO 3 et de FCO 8 sont prévisibles dès le printemps 2026.

Des vaccinations contre la FCO 3 et 8 à faire dès la sortie de l'hiver

Seule la vaccination permet de protéger efficacement et durablement son troupeau. Les insecticides n'ont qu'une activité partielle et de courte durée.

L'objectif de la vaccination est d'avoir des ovins protégés pour la période de contamination la plus à risque (à partir du mois de mai). De rares effets secondaires à la suite de la vaccination ont été rapportés.

Des vaccins à commander dès maintenant chez votre vétérinaire

En raison de délai d'approvisionnement parfois long, il faut demander à votre vétérinaire, dès maintenant, de commander les doses de vaccins nécessaires à votre élevage.

Les vaccins contre la FCO 3 sont à la charge des éleveurs. Des doses de vaccins contre la FCO 8, fournies gratuitement en 2025 par l'Etat, sont peut-être encore disponibles. Parlez-en avec votre vétérinaire. ENCORE UNE BONNE RAISON POUR LES COMMANDER DES MAINTENANT.

Pour une bonne conservation des vaccins respectez la chaîne du froid.

N'attendez pas pour protéger vos animaux, une fois la FCO arrivée dans votre élevage, il sera trop tard.

Jean-Marc Carbonière
Vétérinaire-Conseil GDS 50



© GDS 50

Une nouvelle visite sanitaire en 2025/2026



Le thème de la visite sanitaire pour les années 2025 et 2026 portera sur le concept « Une seule santé » et sur le bon usage des antibiotiques.

Une visite obligatoire et gratuite

Aussi existante dans les autres filières animales, l'Etat a mis en place depuis 2017, une visite sanitaire dans les troupeaux de petits ruminants. Cette visite a pour objectif d'échanger avec votre vétérinaire sanitaire, sur des thèmes définis par l'Etat, afin de vous sensibiliser et de vous conseiller sur des aspects sanitaires. Les réponses au questionnaire sont transmises à l'Etat de façon anonyme.

Aucun contrôle, ni sanction peuvent donc être engagés à la suite de cette visite.

Cette visite obligatoire concerne tous les cheptels qui possède plus de 40 ovins ou 20 caprins reproducteurs, et les élevages d'engrangement de plus de 25 agneaux ou cabris.

A partir du 22 septembre 2025, les vétérinaires sanitaires doivent visiter les élevages dont le numéro de cheptel se termine par un chiffre impair. En 2026 seront visités les cheptels dont le numéro se termine par un chiffre pair, ainsi que ceux qui auraient dû être visités en 2025 et qui ne l'ont pas encore été.

Les objectifs de cette visite sont :

- Vous sensibiliser au concept « Une seule santé » par le biais d'un jeu interactif ;
- Construire avec votre vétérinaire une équipe complémentaire et opérationnelle en cas d'apparition ou d'extension de maladie émergente ;
- Réfléchir comment lutter contre l'antibiorésistance à l'échelle de l'élevage par des pratiques vertueuses,



© GDS 50

La visite sanitaire concerne à la fois les élevages d'ovins et les élevages de caprins.

Les frais vétérinaires de cette visite sont intégralement pris en charge par l'Etat. Vous n'aurez aucun argent à débourser.

Cette visite doit être l'occasion d'un temps d'échange entre vous et votre vétérinaire avec pour objectif l'amélioration de l'état de santé de votre troupeau.

Jean-Marc Carbonière
Vétérinaire-Conseil GDS 50

